

Rapport d'Activités 2016 du Domaine de la Solitude (Aisne)



Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
2016



Domaine de la Solitude- Laon

Rapport d'activité 2016



Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur le Domaine de la Solitude ont été définies par les différents plans de gestion établis en 2000 (puis en 2008). Ce dernier a pour objectif d'assurer une gestion écologique du Domaine de la Solitude au travers de la mise en œuvre d'un programme d'actions quinquennal en concertation avec la commune de Laon.

Ce présent rapport d'activité dresse un bilan des suivis et travaux mis en œuvre en faveur du patrimoine naturel sur le domaine de la Solitude pour l'année 2016.

Analyse de l'impact des opérations de gestion sur les habitats, la flore et la faune patrimoniale du Domaine de la Solitude

Restauration des habitats de près humides paratourbeux

Le pâturage bovin a été instauré dans l'objectif de restaurer et d'entretenir une mosaïque d'habitats des milieux ouverts humides. Le pâturage est notamment un outil pour limiter la reprise des ligneux après déboisements, de diversifier les cortèges floristiques en maintenant différentes dynamiques des végétations pour le développement de cortèges floristiques et fournir des habitats de reproduction et nourrissage pour la faune, invertébrés notamment.

En 2016, le pâturage bovin était prévu au sein des 4 parcs de pâturage et devait être conduit comme les années précédentes par rotation de mai à octobre.

Les fortes précipitations du printemps en région, avec des cumuls de pluie une fois et demi à deux fois supérieures à la normale, s'est traduit par une augmentation des niveaux d'eau constatée le 30 mai et en augmentation les jours suivant pour atteindre un niveau de plus de 50 cm au sein du premier parc. Face à cette situation et pour le bien-être des animaux, le pâturage a été interrompu avec une sortie des animaux hors du site, le 07 juin.

Les végétations ont donc été peu consommées par les animaux au sein des parcs.





Niveau d'eau parc 1 début juin.

L'amélioration du cortège floristique des végétations du parc 1 se poursuit, induit par la gestion pastorale.

La flore des prairies à Jonc glauque domine.

Des végétations sont en progression mais restent localisées :

- roselières à Jonc noueux ;
- les herbiers aquatiques à characées, utriculaires, Potamot coloré, dont les niveaux d'eau ont contribué à leur bonne expression en 2016.

Notons l'augmentation du Scirpe glauque avec plus de 100 pieds comptabilisés principalement au sein des végétations de prairie à Jonc glauque. Le Scirpe glauque trouve dans le département de l'Aisne l'essentiel de ses stations dans le Laonnois.



Maintien et restauration des habitats de roselières et mégaphorbiaies



Le Sénéçon des marais compte en 2016, un total de 107 pieds sur le site :

- 88 pieds dans le grand exclos (stable) ;
- 3 pieds dans le petit exclos (redéveloppement) ;
- 16 pieds fleuris se sont également développés sur les zones pâturées (parcs 1 et 2). On notera une nouvelle station de l'espèce relevé sur le parc 1.

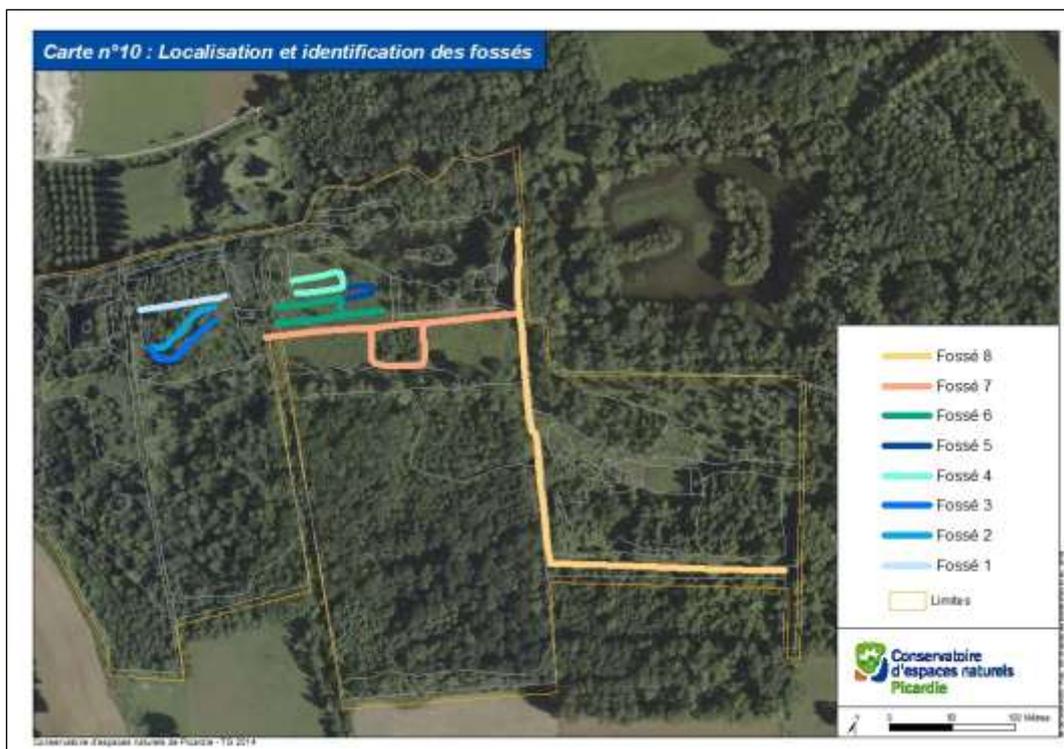
Maintien et restauration des différents herbiers aquatiques

Le Domaine de la Solitude est constitué d'un réseau de fossés, lieu de développement de plantes menacées et herbiers aquatiques d'intérêt régional à européen. Ces fossés sont aussi utilisés comme lieu de reproduction, terrain de chasse pour de nombreux invertébrés comme la Dolomède des marais, araignée inféodée aux zones humides et des libellules.

En l'absence d'entretien, certains de ces fossés sont en voie de comblement, colonisés massivement par des hautes herbes (Baldingère, Roseau commun), des boisements et végétations (Laïches) au détriment des herbiers aquatiques et espèces associées.

Ainsi, dans l'objectif de maintenir et restaurer le patrimoine naturel localisé aux fossés, différentes opérations ont été identifiées dans l'évaluation du Plan de gestion du site :

- GH I.1 - Entretien des fossés par faucardage avec exportation ;
- GH I.2 - Coupe ponctuelle de rejets (avec gestion des rémanents) pouvant altérer les conditions d'ensoleillement des fossés et ainsi nuire au développement des herbiers aquatiques ;
- GH I.3 - Coupe des rejets de platanes avec gestion des rémanents.



Dans le cadre de ce partenariat, le syndicat avait ainsi assuré en 2015, avec l'appui scientifique du CEN Picardie, la gestion des végétations par coupe et fauche des abords de 360 mètres linéaires de fossés (fossé 7 et une portion du fossé 8).



Cette opération, couplée aux niveaux d'eaux élevées du printemps 2016, a été profitable au développement des herbiers aquatiques.

On notera ainsi :

- le développement des herbiers à Potamot coloré sur plus de 320 ml (pour 250 ml avant travaux) ;
- le développement d'herbiers à Utriculaire sur 80 ml dont le développement dans le fossé 8 (pour 60 ml avant travaux) ;
- le développement des herbiers à Potamot de Berchtold sur 40 ml (stables et localisés au sein du fossé 7).

La Grande douve localisée au sein de 2 fossés (fossés 2 et 3) sur le site s'est bien exprimée cette année (forte densité et floraison). L'espèce a notamment colonisée une nouvelle portion d'une des 2 fossés. Depuis la mise en œuvre de la gestion pastorale et d'actions complémentaires visant au maintien des fossés en contexte ouvert, l'espèce est en constante augmentation (nombre de pieds).

Les différentes actions conduites au sein des fossés et dépressions en eau pour les habitats aquatiques profitent également à la faune comme lieux de chasse et/ou reproduction. De nombreuses espèces de libellules déjà connues sur le site ont de nouveau été observées (Cordulie à taches jaunes, Cordulie métallique).

Au niveau de ces habitats, de nouveaux pointages de Dolomède (adultes, juvéniles) et nurseries ont été réalisés permettant d'affiner la répartition de l'espèce sur le site et d'apporter des éléments concernant sa dynamique de population.



Amélioration des connaissances

Étude de la population de la Laîche de Maire

Une demi-journée a été consacrée à l'étude de la Laîche de Maire, plante très rare, menacée d'extinction en Picardie, protégée par la loi à l'échelle régionale et découverte en 2015 sur le site. Cette étude a été conduite par le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) en collaboration avec le CEN Picardie.

Il s'agissait de faire un premier état des lieux de la population sur le site qui a consisté :

- au comptage du nombre de hampes florales pour renseigner sur la dynamique de l'espèce ;
- à caractériser l'habitat dans lequel l'espèce se développe par des relevés phytosociologiques ;
- à évaluer les potentialités d'accueil sur d'autres parties du site.

Une fiche technique présentant les résultats de l'étude est en cours de rédaction par le CBNBL. Cette fiche sera annexée au prochain rapport d'activité.

Complément à l'inventaire des characées

Le 14 juin 2015, une journée dédiée à l'inventaire préliminaire des characées sur le Domaine de la Solitude avait été organisée par la Société Linnéenne Nord Picardie en collaboration avec le CEN Picardie. A l'issue de cette journée, 7 espèces et variétés de characées avaient été recensées.

Afin de compléter cet inventaire, le CBNBL a effectué avec le CEN Picardie de nouveaux relevés au sein de petites dépressions en eau. Ces relevés ont permis d'ajouter une nouvelle espèce pour le site, *Chara intermedia*, complétant ainsi la liste des 7 espèces et variétés de characées déjà connues. Ces inventaires contribuent plus largement à l'amélioration des connaissances de ce groupe à l'échelle de la Région.

Liste des 8 espèces de characées et variétés recensées sur les parties en gestion conservatoire du domaine de la solitude :

- Des espèces liées aux pièces d'eau carbonatées peu profondes et temporaires :
 - *Tolypella glomerata* (Desv.) Leonh.
 - *Chara vulgaris* L. var. *longibracteata* (Kütz.) J. Groves et Bullock-Webster
 - *Chara vulgaris* L.
 - *Nitella tenuissima* (Desv.) Kütz.
- Des espèces liées aux eaux douces permanentes carbonatées :
 - *Chara polyacantha* A. Braun
 - *Chara major* Vaillant
 - *Chara contraria* A. Braun ex. Kütz. var. *contraria*
 - *Chara intermedia* A. Braun

Rappelons que sur le domaine de la Solitude, les herbiers à characées s'expriment sur plusieurs mètres carrés au sein ou marges de plans d'eau ou forment des tapis de quelques mètres carrés au de dépressions, gouilles, petits fossés.

Les characées ont en effet une valeur indicatrice, la présence de certaines espèces indique une bonne qualité d'eau (FRANCOIS, PREY et al., 2012). Ce sont aussi des milieux propices pour la reproduction de plusieurs groupes de faune invertébrés.

Veille patrimoniale

Aucune espèce ou groupe de faune n'a fait l'objet d'un suivi en particulier. Plusieurs espèces remarquables/prioritaires dans la gestion écologique du site ont été notées (à vue ou au chant) lors des passages sur le terrain dans le cadre d'autres suivis (pâturage/actions ciblées sur la flore).

Plusieurs espèces d'oiseaux :

- le Martin pêcheur, le Râle d'eau (au chant) ;
- la Pie grièche écorcheur avec un couple nicheur ;
- Notons l'observation de plusieurs individus de Bondrée apivore (espèce protégée, inscrite à l'annexe I de la directive oiseaux) en chasse sur le site.

Plusieurs espèces d'odonates : la Cordulie à taches jaune, la Cordulie métallique, profitant de la restauration de pièces d'eau (fossés et dépression) et habitats ouverts comme lieux de reproduction et de chasse pour ces libellules.

Plus de 60 nurseries de Dolomède des marais ont été relevées.

Deux individus mâles de Cuivré des marais et quelques pontes.

Opérations de gestion :

La mise en œuvre des actions envisagées et programmées par le plan de gestion du Domaine de la Solitude (2008-2017) s'est poursuivie en 2016 avec notamment la réalisation de travaux d'entretiens par débroussaillage et coupe de rejets mais aussi par le biais de la gestion pastorale sur le site.

Entretien des habitats des prés humides paratourbeux.

- ✓ GH II.1 : Maîtrise du développement des ligneux par débroussaillage et coupe de rejets avec gestion des rémanents :

Certains secteurs sur le site sont mis en défens du pâturage (exclos) afin d'assurer le développement de certaines espèces végétales comme le séneçon des marais.

Il est cependant nécessaire au sein de ces exclos d'assurer un entretien afin d'éviter le développement de jeunes ligneux et d'améliorer la structuration et la composition de la végétation.

Pour ce faire l'équipe technique du conservatoire est intervenu en septembre 2016 afin de faucher, ratisser et exporter ces exclos.



Fauche exportatrice d'exclos



En complément de la gestion pastorale menée sur le domaine de la Solitude des actions sont nécessaires afin de lutter contre le développement spontané de jeunes ligneux afin de maintenir le milieu ouvert et éviter qu'il ne se boise.

C'est ainsi que le Conservatoire a organisé un chantier nature avec des élèves du lycée agricole Robert Schuman de Chauny le 24 novembre. L'objectif était de couper au niveau du parc 4, les ligneux trop développés et d'exporter les rémanents de coupe jusqu'à une zone de dépôt afin qu'ils puissent être gérés par la suite.

Ainsi les jeunes rejets de ligneux pourront être consommés plus facilement l'année prochaine par les bovins, permettant ainsi l'entretien d'habitats de prés humides paratourbeux sur le site.



Parc 4 avant le chantier nature



Parc 4 après le chantier nature



Parc 4 avant le
chantier nature



Parc 4 après le chantier nature



Rémanents de
coupe

- ✓ GH III.1 : Mise en place du pâturage bovin avec une conduite du troupeau adaptée :

En 2016, le suivi du pâturage sur l'ensemble du site fut réalisé par une entreprise spécialisée en éco-pâturage (ou éco-pastoralisme) « Greensheep ». Cette entreprise, composée de deux bergers expérimentés, travail avec le Conservatoire depuis maintenant 6 ans afin d'assurer le suivi du pâturage sur les différents sites gérés.

Ils ont ainsi au cours de la saison de pâturage sur le Domaine de la Solitude effectués des réparations sur le linéaire de clôture fixe, surveiller le bon fonctionnement des points d'eau (pompes à nez), déplacer les vaches d'un parc à l'autre en fonction du calendrier de pâturage défini par le Conservatoire et participer à la sortie des vaches en fin de saison avec l'éleveur.

Ce travail fut mené en étroite collaboration avec le technicien du Conservatoire afin de s'assurer du bon déroulement de la saison pastorale sur le site.

Réalisation : Greensheep

Surface d'intervention : 5.3 ha

Nature des travaux : Suivi de la saison de pâturage sur le site.

Objectifs : Assurer un suivi du troupeau (état sanitaire) et des infrastructures liées au pâturage (état des clôtures, parc de contention). Mise en œuvre du plan de pâturage en fonction des objectifs écologiques. (Rotation des parcs)

Période d'intervention : Du 24 mai au 7 juin

Dans le cadre de la gestion pastorale mise en place sur le site, du matériel de pâturage (piquets bois, fil barbelés, crampillons, pompe à nez) a été acheté cette année enfin d'assurer l'entretien des clôtures fixes sur les différents parcs pâturés.

En effet les premières clôtures ont été mise en place en 2009, soit depuis 7 ans ce qui explique la nécessité de remplacer des piquets ou des linéaires de fil de ronces qui sont dégradés par le fait d'être en permanence au contact de l'humidité, par la chute d'arbres ou par l'action des bovins et du temps.

Cette opération d'achat de matériel est essentielle car elle permet d'avoir un stock de matériel disponible afin d'assurer l'entretien annuellement des clôtures pour une bonne contention du troupeau sur le site.



Accueil du public et valorisation

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie met un point d'honneur à communiquer sur les actions réalisées sur le site avec la ville de Laon mais également avec les usagers locaux, les promeneurs, qu'il rencontre sur site. Il peut ainsi expliquer le rôle que la ville de Laon et le Conservatoire jouent dans la préservation des milieux naturels de Picardie.

❖ Dans le cadre du chantier nature avec le lycée agricole de Chauny une présentation du site fut réalisée en amont afin d'expliquer aux élèves le contexte partenarial du domaine de la Solitude et d'exposer la valeur écologique et la gestion mise en œuvre sur le site. Ce fut également l'occasion de les sensibiliser sur le rôle et l'importance de préserver les zones humides.

Conclusion

Les résultats obtenus à l'issu du suivi d'espèces prioritaires et indicatrices de la gestion illustre une nouvelle fois l'efficacité de la gestion mise en œuvre et notamment de la gestion pastorale à l'année N+1 pour le maintien et la restauration **d'une mosaïque d'habitats humides et des populations d'espèces associés.**

Ces résultats sont illustrés par l'augmentation de plusieurs populations d'espèces de la flore des prairies (cortège des prairies à Jonc glauque, roselières à Jonc noueux) et en contact (herbiers aquatiques, roselières) mais aussi l'établissement et l'expansion sur le site d'espèces de la faune comme le Cuivré des marais ou la Dolomède des marais.

La poursuite de la gestion est nécessaire au maintien de ces résultats. Cette gestion passe aussi par l'**organisation** de chantier école permettant aux élèves de s'investir au travers d'actions concrètes dans la gestion d'espaces naturels et de découvrir l'importance du Domaine de la Solitude pour la conservation d'un patrimoine naturel diversifié et de qualité et plus largement de présenter l'intérêt de conservation des zones humides.

